



## Conseil Consultatif de la Personne Handicapée

### Séance plénière du mercredi 14 juin 2017 à 18h00

**Présents:** Mme Saïda Bakkali, Collaboratrice de l'Echevin ; M Jacques Petit représentant M Miguel Gerez (AMT Concept) ; M Marco Carnesecchi représentant Mme Nadia Hadad (ENIL) ; Mme Christiane De Busschere ; Mme Rose Marie Montini (Les amis de Benjamin) ; M Jacques Dekoster (Altéo) ; M Charly Douglas ; M Michel Cormond (Altéo) ; M Tim Claerhout (Ado-Icarus) ; M Pierre-Jean Bertrand (SPRB – PAVE) ; Mme Géraldine Hubrecht (VBX – Département Urbanisme)

**Excusés:** M Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge de l'Égalité des Chances ; M Bienvenu Mputu-Boyelo (Handicongo) ; M Mourad Kahrim ; M Nino Peeters (Passe le message à ton voisin) ; M Samir El Bidadi (6ème sens) ; M Francis Desmet (Vous et moi) ; M Bernard Lemaire ; Mme Rosa Collet ; Mme Agnes Pieck (Blindenzorg Licht en liefde) ; M Stijn Van Roey ; Mme Valérie Neysens (FFSB) ; Mme Tanya Weyn (ADO-Icarus) ; Mme Fabienne Feyaerts (FNPH) ; Mme Catherine Zekas (Huitième jour) ; Mme Nathalie Legrain (Ligue Braille) ; Mme Silvia Alfaro ; M. Jean Depasse.

**Secrétariat:** Barbara De Witte pour la Cellule Égalité des Chances.

#### 1. Approbation du PV de la séance plénière du 23 février 2017

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est approuvé.

#### 2. Présentation du PAVE par Monsieur Pierre-Jean BERTRAND du SPRB

Le Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) est le document par lequel la collectivité identifie et programme les travaux nécessaires à la mise en conformité des voiries et des espaces publics, au regard des règles et prescriptions techniques en matière d'Accessibilité.

Objectifs :

- mettre en évidence les chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité des cheminements accessibles entre les différents « points clef » de la commune (équipements, ERP, espaces publics,...)
- fixer les dispositions susceptibles de rendre accessibles aux personnes en situation de handicap, la voirie et l'espace public situés sur le territoire de la commune
- hiérarchiser les propositions d'aménagement.

Le travail de diagnostic sur la Ville de Bruxelles est actuellement en cours sous la coordination du département Urbanisme. Des ateliers de travail ont été mis en place dans ce cadre et dans le but de



**VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL**

Département Organisation • Departement Organisatie

Cellule Égalité des Chances • Cel Gelijke Kansen

Boulevard Anspach 6, 1000 Bruxelles • Anspachlaan 6, 1000 Brussel

T. 02 279 2150 – [egalitedeschances@brucity.be](mailto:egalitedeschances@brucity.be) – [gelijkekansen@brucity.be](mailto:gelijkekansen@brucity.be)

[www.bruxelles.be](http://www.bruxelles.be) • [www.brussel.be](http://www.brussel.be)

rassembler des comités de quartier, des agents de terrain (police et BRAVVO) et autres utilisateurs des voiries autour de quatre zones géographiques définies comme suit : 1) Neder-over-Heembeek + Haren ; 2) Laeken ; 3) Pentagone ouest + Quartier Nord ; 4) Pentagone est + quartier Européen + quartier Louise.

Mme Hubrecht a invité les membres du CCPH à se joindre aux groupes de travail lors de la prochaine rencontre mardi 20 juin à 18h au Centre Administratif de la Ville. Les coordonnées des conseillers présents à la séance plénière du 14 juin ayant marqué leur intérêt ont été partagés avec Mme Hubrecht afin de leur fournir de plus amples informations. Les autres membres du CCPH seront également contactés pour information.

Autres questions posées et traitées à la suite de la présentation faite par M Bertrand :

- Quid de la mise en conformité des transports en commun et arrêts. M Bertrand nous a informé qu'un contrat de gestion avec la STIB est en cours dans l'optique d'améliorer l'accessibilité dans les 10 années à venir pour atteindre une conformité à 100% d'ici 30 ans.
- A la question si les personnes qui effectuent les diagnostics en rue sont accompagnées par des personnes en situation de handicap, M Bertrand a expliqué que le diagnostic comportait une liste exhaustive de contraintes à analyser et que celle-ci permet donc d'assurer une sensibilité maximale en termes d'accessibilité pour tout type de handicap. M Bertrand et son collègue M Moors qui gèrent le projet PAVE au niveau du SPRB ont eux-mêmes été formés par la CAWaB.

Une demande a été faite par les membres du CCPH à M Bertrand de refaire une présentation en fin de projet prévu fin 2018 afin de présenter les résultats des diagnostics.

### **3. Accessibilité de la salle des Milices à l'Hôtel de Ville**

La séance plénière n'a pas pu avoir lieu à l'HDV puisque la salle des Milices qui est la seule salle potentiellement accessible n'était pas libre.

Pour la prochaine séance prévue le 18 octobre, une rampe d'accès amovible sera installée côté Grand-Place pour monter le trottoir qui entoure l'HDV et accéder directement à l'entrée de la salle des Milices.

### **4. Respect du règlement en termes d'accessibilité d'évènements publics**

Il nous a été remonté que les festivités organisées à l'occasion de la Fête de L'Iris, plus particulièrement les concerts sur la Place Royale, n'étaient pas accessibles aux PMR alors qu'elles l'étaient en 2016. Un dossier contenant des témoignages et photos a été remonté à la région qui est à l'origine et organise cet évènement.

Le cabinet de M Ouriaghli et la cellule égalité des chances sont en contact avec les collègues de BME et ont, notamment, été interpellés pour l'organisation des prochains évènements *Nuit Blanche (pour tous)* et *Bruxelles les Bains* afin de rendre les lieux et les activités plus accessibles.

Il a été suggéré de renforcer les liens entre, d'une part, les différents organisateurs d'évènements au sein de la Ville de Bruxelles et, d'autre part, les associations locales de personnes handicapées via le cabinet et la Cellule Egalité des Chances.

Dans un premier temps, une proposition sera faite aux organisateurs de *Bruxelles les Bains* afin de faire tester les lieux et le parcours de l'évènement par des personnes avec un handicap avant ouverture pour en garantir l'accessibilité.

## 5. Points divers

- Plusieurs revendications ont été partagées concernant :
  - o L'accessibilité de l'entrée principale de l'HDV. La pente de la rampe actuelle est de 31% et n'est donc pas conforme. Il faudrait rapidement remplacer cette rampe en prévoyant une plus petite inclinaison.
  - o L'accessibilité des différents étages de l'HDV. Vu que l'ascenseur actuel ne permet pas d'y rentrer en chaise roulante, une solution devrait être proposée pour installer un lift au niveau des escaliers qui permet de déplacer les chaises d'un étage à l'autre.
  - o Manque de logements accessibles : le nombre de logements adaptés de la Ville ne suffit pas pour répondre aux besoins. Des logements sont proposés dans des quartiers loin du quartier d'origine de la personne concernée hors une personne avec un handicap connaît déjà un risque d'isolement et recréer un réseau dans un tout nouveau quartier n'est pas évident.
  - o Besoin de faire plus d'efforts pour améliorer l'inclusion des personnes avec un handicap mental et notamment les personnes autistes. Les évènements culturels,... ne sont pas adaptés à ces personnes. Des accompagnements, entrées séparées pour éviter les foules, e.a. devraient être prévus. L'utilisation de pictogrammes dans les espaces et transports publics pourraient également aider dans ce sens.
- Une demande claire a été formulée pour plus viser la sensibilisation de la population au handicap. Les personnes avec un handicap constatent trop souvent en manque de solidarité. Il y a un réel besoin d'éduquer notamment les jeunes afin de créer une culture plus ouverte et solidaire au handicap. Une idée qui a été remontée est de lancer une campagne de sensibilisation au sein des écoles de la Ville. Un groupe de volontaires avec un handicap devrait être constitué et accompagné pour témoigner dans les écoles. Ces volontaires pourraient également être présents lors d'évènements culturels,... sur le territoire de la VBX.
- Réflexion entamée pour la journée du 3 décembre :
  - o Le concept de *handistands* qui était prévu cet été n'aura pas lieu. Devrait-elle alors avoir lieu à l'occasion du 3 décembre ?
  - o En lien avec le point ci-dessus concernant la sensibilisation des jeunes, une idée pourrait être de lancer la campagne de sensibilisation dans les écoles le 03 décembre 2017 pour une durée de 1 an et de conclure le 03 décembre 2018 en rassemblant des œuvres (vidéo, photo, textes,...) que les élèves bénéficiaires de la campagne auraient l'occasion de créer tout au long de l'année écoulée.
  - o Il a été proposé de créer un groupe de travail pour avancer sur le sujet. Des dates devront être définies pour se pencher sur le projet. Un mail sera envoyé dans le courant du mois de juin pour se faire.

- Une demande a été formulée pour créer des liens avec les CCPH des autres communes Bruxelloises. Nous pourrions essayer d'inviter ses personnes à nos séances plénières afin de nous présenter leurs projets, activités,... et échanger des bonnes pratiques. La Cellule EdC se chargera de créer les contacts.
- Le CCPH a besoin d'être redynamisé. La Cellule EdC s'est engagée à recontacter les différents membres du CCPH afin d'identifier les personnes qui ne souhaitent plus en faire partie et de relancer les réseaux sur Bruxelles pour recruter des nouveaux membres.
- Ce fût la dernière séance plénière pour Tim Claerhout qui nous quitte malheureusement car il emménage à Bruges prochainement. Nous remercions M Claerhout pour son engagement et sa bonne humeur.

**PROCHAINE REUNION DU CCPH : 18 octobre 2017 à 18h à la salle des Milices (HDV)**